

LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

DU NATIF À L'APPRENANT

Sous la direction de :

S. DETEY, I. RACINE, Y. KAWAGUCHI, J. EYCHENNE

CLE
INTERNATIONAL
www.cle-inter.com

11 Le français dans les DROM¹

1. Introduction

La Martinique, La Guadeloupe, La Guyane, La Réunion et, depuis 2011, Mayotte forment les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) de la France. Ces régions sont géographiquement très éloignées les unes des autres, les deux premières se situant dans la mer Caraïbe, la troisième en Amérique du Sud, et les deux dernières dans l'océan Indien. Ils entretiennent peu de contacts entre eux, mais bien plus avec la France. Ces régions sont ici regroupées pour diverses raisons. En effet, elles partagent non seulement leur histoire en tant qu'anciennes colonies, départementalisées depuis 1946, mais aussi leur histoire linguistique : ici sont nées dans les plantations du XVII^e et XVIII^e siècle de nouvelles langues, les créoles ; en même temps, le français a subsisté au sein des familles de colons et de planteurs et se trouve donc depuis lors et jusqu'à nos jours en contact avec le créole. Vu que les français coloniaux des régions en question présentaient des traits communs, dus à l'origine sociale et géographique des colons (avec une certaine dominance des régions situées à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Paris), non seulement les créoles de ces régions se ressemblent jusqu'à un certain point, mais aussi les « français des îles » – sans oublier les variétés de l'Amérique du Nord. Les situations sociolinguistiques actuelles sont également fort semblables : il s'agit de communautés de type diglossique, dans lesquelles le français jouit d'un haut prestige et le créole d'un bas prestige, toutefois contrebalancé par un attachement identitaire fort et donc d'un « prestige latent » (angl. *covert prestige*). Concernant les pratiques, les deux derniers siècles ont vu des changements importants. En effet, depuis l'abolition de l'esclavage, mais surtout depuis la départementalisation et l'introduction de l'école pour tous en 1946, la majorité de la population, jusque-là essentiellement créolophone, s'est mise au français, dans un premier temps comme L2, puis – de façon variable selon les régions – comme L1. Actuellement, le créole est encore le plus vivant à La Réunion, tandis que le français est le plus répandu en Martinique ; les situations de la Guyane et de Mayotte sont

1. Rédigé par Elissa Pustka et Gudrun Ledegen.

quelque peu différentes parce qu'elles constituent le creuset de davantage de langues, en plus des créoles. Dans toutes ces situations, la norme qui bénéficie du « prestige ouvert » (angl. *overt prestige*) est sans conteste le « français de France », comme l'expriment les locuteurs eux-mêmes, c'est-à-dire la norme écrite scolaire et la prononciation véhiculée par les médias parisiens. Cette réalité n'empêche pas l'attestation d'une norme endogène du français, de facto dans les pratiques, et à un moindre degré dans les discours épilinguistiques revendiquant cette norme. Ce sont ces éléments que nous souhaiterions présenter dans ce chapitre pour les terrains de la Guadeloupe et de La Réunion : des traits particularisants qui permettent d'identifier ces français (L1), en révélant ainsi plus particulièrement les points communs entre ces deux îles très éloignées.

2. Inventaire phonémique

2.1 Voyelles

L'inventaire vocalique des deux îles se rapproche globalement de celui du français méridional (voir ch. 4) : il réunit 7 voyelles orales /i y u E Ø O a/ (auxquelles on pourrait éventuellement encore rajouter /ɛ/), et les voyelles nasales sont au nombre de 3 pour La Réunion /ẽ ã õ/, et de 4 pour la Guadeloupe /ẽ ã õ œ/ ④.

Les trois voyelles à double aperture /E Ø O/ suivent la loi de position (*chose* [ʃɔz]) ④. Cette distribution complémentaire n'est cependant pas aussi systématique qu'en français du Midi, car on trouve aussi des locuteurs qui emploient les deux variantes (*chose* [ʃɔz] ou [ʃoz]) et surtout avec /ɛ/ en finale ouverte (*mais* [me] ou [mɛ]).

On n'atteste pas d'opposition entre /a/ et /ɑ/, et *patte* et *pâte* sont donc homophones [pat] ④.

Si l'opposition /ẽ/ vs /œ/ (*brin* vs *brun*) se trouve en perte de vitesse à La Réunion, en Guadeloupe, il s'agit en revanche d'un trait de distinction conscient par rapport au français parisien. Malgré ce prestige couvert, on trouve chez certains locuteurs des alternances comme *lundi* [lœ̃di] ou [lẽdi] qui indiquent une neutralisation en cours que l'on peut interpréter comme des assimilations à la norme parisienne, à prestige ouvert.

2.2 Consonnes

L'inventaire consonantique pour le français de Guadeloupe et de La Réunion

est identique à celui du FR. C'est seulement sur le plan phonétique que l'on trouve toute une série de particularités, notamment les réalisations du /R/ qui constituent la caractéristique la plus frappante de la prononciation des deux îles.

3. Allophonie et contraintes phonotactiques

Le comportement du schwa est assez standard pour les deux îles, surtout pour les fins de mots (*jaun(e)*), et les syllabes médianes de mots polysyllabiques (*tell(e)ment*). En syllabe initiale (*cheveux*) il est en revanche plus souvent prononcé qu'à Paris, et les locuteurs semblent être conscients de cette différence.

La non-réalisation du /R/ est certainement le trait le plus connu de l'accent des DROM en métropole, maintes fois caricaturé. Cette absence ne concerne cependant que certains contextes. Dans la plupart des cas, le /R/ est en effet réalisé comme une fricative uvulaire, donc comme en FR. Après voyelle, en revanche, il a tendance à tomber et, par conséquent, à modifier la voyelle qui le précède. Ainsi, à La Réunion, on a observé d'une part un allongement, d'autre part un changement de qualité : diphtongaison pour les voyelles antérieures (*cire* [si:^o]), postériorisation pour le /a/ (*part* [pa:] vs *pas* [pa]) ☉. En Guadeloupe, on trouve également la variante supplémentaire [w] (*roc* [wɔk], *fêtard* [fetaw]) ☉.

Comme dans toutes les variétés du français, on atteste des réductions des groupes consonantiques, mais celles-ci sont employées beaucoup plus fréquemment, même en lecture (*ministre* [minis]) ☉. En outre, en lien avec ces réductions de groupes consonantiques, on observe une assimilation des plosives aux voyelles nasales qui les précèdent (*prendre* [pʁãn:] ☉, *chambre* [ʃãm:] ☉).

4. Aspects prosodiques

Les phénomènes prosodiques sont encore peu étudiés dans ces variétés. Quelques particularismes ont toutefois été notés : il y a plus de dynamique dans l'intonation, avec des ondulations mélodiques, nommées « accent créole », plus ou moins accentuées selon les régions. Ainsi, à La Réunion, les régions des Hauts et du Sud ont une courbe mélodique davantage « chantante » que les régions des Bas et du Nord. En Guadeloupe, ce sont particulièrement des accents sur la syllabe initiale et médiane ainsi que sur

les clitiques qui frappent l'oreille, et cela non seulement chez les « Noirs », mais aussi chez les « Grands-Blancs »², descendants des anciens colons ayant transmis continuellement le français (*on a tendance à émailler*). Par ailleurs, sur le terrain réunionnais, il a été remarqué que la syllabe finale de la phrase assertive présente fréquemment une montée mélodique très abrupte, donnant l'impression d'un énoncé continuatif.

5. Variation diatopique

Suite à ce panorama des traits plus ou moins communs du « français des îles » à substrat créole, nous allons aborder encore très brièvement quelques différences.

En Guadeloupe et en Martinique, on prononce certaines consonnes finales, notamment le [s] dans *moins*, comme en français du Midi. Pour La Réunion, à l'instar du français québécois, c'est le [t] qui est réalisé : *canot*, *Payet*, *Boucan Canot*. En outre, et davantage en Martinique et à La Réunion qu'en Guadeloupe, on observe une tendance à l'assibilation, comme au Québec (*tibia* [tʰibja]). Alors que ce trait est très vivant en Martinique – et bien présent dans la conscience des locuteurs pour la différence Martinique vs Guadeloupe –, il semble en perte de vitesse dans la jeune génération réunionnaise.

Références

- Bordal, G. (2006). *Traces de la créolisation dans un français régional : le cas du /r/ à l'île de la Réunion*. Mémoire de Master, Université d'Oslo.
- Bordal, G. & Ledegen, G. (2009). La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme. In J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 175-200.
- Carayol, M. (1977). *Le français parlé à la Réunion : phonétique et phonologie*. Paris : Champion.
- Pustka, E. (2007). *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Tübingen : Narr.
- Pustka, E. (2012). Le caméléon dans la jungle sonore : variations du r en Guadeloupe. In A. Thibault (éd.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris : L'Harmattan, 271-311.

2. La société guadeloupéenne se compose, selon les estimations, à 86% de « Noirs » (d'origine africaine, en partie au moins), à 9% d'« Indiens » (d'origine indienne) et à 5% de « Blancs » (d'origine européenne). Ces derniers comprennent 2% de « Métropolitains » et 3% de « Blancs-pays », « Grands-Blancs » (descendants des anciens maîtres des plantations) et « Petits-Blancs » (descendants de petits colons).